

quilles sur cette plage où la mer de Sorrente déroule ses flots bleus au pied de l'oranger ; j'ai vu Gênes la Superbe, et la radieuse Florence et Venise la reine de l'Adriatique ; plus d'une fois, j'ai contemplé la belle Naples tout étincelante des feux du soleil couchant ; j'ai vogué sur les ondes azurées du lac de Genève ; notre douce France m'a charmé ; mes pas ont foulé le sol béni de Rome, et j'en ai tressailli d'un indicible bonheur... Mais tous ces grandioses spectacles, tous ces immortels souvenirs, toute cette poésie sublime, toute cette nature enchanteresse, ce n'était pas toi, ô ma patrie ! et je n'ai pas cessé un seul instant de te garder la première place dans mon enthousiasme et dans mon admiration »

Ces paroles font augurer que notre vénérable archevêque mettra, avec bonheur, au service des progrès même temporels du Canada son entier dévouement et toute l'influence attachée à l'éminente position qu'il occupe.

La clairvoyance bien connue de Mgr Fabre n'avait pas tardé à discerner les qualités du jeune prêtre, dont maîtres, condisciples et amis faisaient unanimement l'éloge.

En le choisissant pour son secrétaire privé, il voulait le fixer auprès de lui. Mais la réputation de savoir et d'éloquence de M. Bruchési avait franchi les limites du diocèse. Par la démission de Mgr Bégin, la chaire de dogme à l'Université Laval de Québec devenait vacante. Il était de la plus grande importance d'y faire monter un maître capable de lui conserver son éclat. Avec l'assentiment de Mgr Fabre, le cardinal Taschereau jeta les yeux sur l'abbé Bruchési.

Les quatre années que le jeune professeur passa dans la vieille capitale, furent une des plus brillantes étapes de sa carrière.

On louait chez lui la sûreté de la doctrine, la sagacité d'appréciation, la bonne critique ; et ce fonds solide était rehaussé par le charme de la parole et la sympathie du caractère.

L'abbé Bruchési fut appelé en même temps à remplir les fonctions de chapelain chez les religieuses Ursulines et celles de notaire dans le procès de canonisation de Mgr de Montmorency-Laval.

Ces occupations multiples semblaient cependant ne pas suffire à contenter les aspirations de son zèle. Toutes les œuvres bénéficièrent de son activité : il trouvait le temps de collaborer à plusieurs journaux et revues littéraires, de prêcher des retraites et des sermons de circonstances, de monter souvent à la tribune : au Cercle Catholique, à l'Institut Canadien, à la Salle des Cours Publics de